



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 77
Nombre de votants : 84

L'an deux mille dix-neuf, le neuf décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Anne-Marie LATASTE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, David CRABOS, Mathias DUCAMIN (pouvoir à M. Yves SALANAVE-PEHE), Michel DARETTE (pouvoir à M. Jean-Jacques TEIXEIRA), Dominique TOUYA, Michel JESER, Régis CASSAROUME (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Véronique REMY, Gilbert AURRIAC (pouvoir à M. Jean-Simon LEBLANC), Anthony BERBEL (pouvoir à Corinne CARRIAT), Jeanne LUGA, Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Luis Miguel CONEJERO), Geneviève GUICHEMERRE, Jeanne LAMAZERE (pouvoir à Jean-Louis GROUSSET), Jérôme TOULOUSE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE (pouvoir à M. Francis GRINET), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 12 : OCTROI DE SUBVENTIONS ET DE PARTICIPATIONS FINANCIERES A
DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS**

Rapporteur : M. André CASSOU

Le conseil communautaire est invité à se prononcer sur l'attribution de subventions et participations financières aux associations et organismes suivants :

1 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS

1.1. relatives au pôle développement économique

Animation et insertion économique

• Atout Service	9 500,00 €
• Avenia (pôle de compétitivité).....	10 000,00 €
• Centre social Lo Solan.....	29 927,00 €
⇒ Espace bien-être solidaire	8 629,00 €
⇒ Lutte contre l'illettrisme Itinérance Artix / Arthez.....	2 071,00 €
⇒ Auto-école sociale code et conduite.....	19 227,00 €
• Ecole de la deuxième chance	10 000,00 €
• Initiative Béarn (Plateforme d'initiative locale – PFIL).....	6 300,00 €
• Lacq Odyssée.....	61 100,00 €
• Lacq Plus	12 825,00 €
• Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez	208 402,15 €
• Organisations syndicales du bassin de Lacq	12 825,00 €
(somme répartie à parts égales entre les 3 structures interprofessionnelles présentes à la Maison de Pays de Mourenx, appartenant aux confédérations syndicales représentatives et assurant une présence effective sur le territoire)	
• Réseau Entreprendre Adour	2 000,00 €
• SCIC Pau Pyrénées (société coopérative d'intérêt collectif)	3 000,00 €
• Transition	150 796,00 €

Commerce – Artisanat

• ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique).....	7 500,00 €
• Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq	55 000,00 €
• Office de commerce et d'artisanat d'Orthez.....	55 000,00 €

Foncier – Agriculture

• Comice agricole de Lagor	2 850,00 €
• Ifocap Adour.....	2 000,00 €

1.2. relatives au pôle animation du territoire

Services à la personne (Enfance - Enseignement)

Enseignement

• ZAP des Gaves (carrefour des métiers)	3 000,00 €
---	------------

Aides aux projets et voyages pédagogiques :

• Collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn	1 000,00 €
• Collège J. Moulin d'Artix	1 000,00 €
• Collège J. Sarrailh de Monein	1 000,00 €
• Collège P. Bourdieu de Mourenx	1 000,00 €
• Collège D. Argote d'Orthez	1 000,00 €
• Collège G. Fébus d'Orthez	1 000,00 €
• Lycée A. Camus de Mourenx	750,00 €
• Lycée professionnel P. et M. Curie de Mourenx	750,00 €
• Lycée général G. Fébus d'Orthez	750,00 €
• Lycée professionnel F. Jammes d'Orthez	750,00 €
• Lycée professionnel Molière d'Orthez	750,00 €
• Lycée professionnel agricole d'Orthez.....	750,00 €
• Maison Familiale Rurale de Mont.....	750,00 €

Aides aux associations sportives :

• Association sportive Les calicobas du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn.	300,00 €
• Association sportive Les coquelicots du collège J. Moulin d'Artix	300,00 €
• Association sportive La Roussane du collège J. Sarrailh de Monein.....	300,00 €
• Association sportive Les mimosas du collège P. Bourdieu de Mourenx	300,00 €
• Association sportive Les écureuils du collège D. Argote d'Orthez.....	300,00 €

• Association sportive Les hirondelles du collège et du lycée G. Fébus d'Orthez	330,00 €
• Associations sportives des lycées de Mourenx.....	330,00 €
• Association sportive du lycée professionnel F. Jammes d'Orthez	330,00 €
• Association sportive Les griffons du lycée professionnel Molière d'Orthez	330,00 €
• Association sportive du lycée professionnel agricole d'Orthez.....	330,00 €
• Sections sportives de football	12 000,00 €
(collèges J. Moulin d'Artix, D. Argote d'Orthez et lycée A. Camus de Mourenx)	

Aides aux foyers socio-éducatifs, associations coopératives et maisons des lycéens :

• Foyer socio-éducatif Les martinets du collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn	115,00 €
• Foyer socio-éducatif du collège J. Moulin d'Artix.....	358,00 €
• Association coopérative du collège J. Sarrailh de Monein.....	295,00 €
• Foyer socio-éducatif du collège P. Bourdieu de Mourenx	210,00 €
• Foyer du collège D. Argote d'Orthez	248,00 €
• Foyer socio-éducatif des lycées de Mourenx	262,00 €
• Foyer socio-éducatif du collège G. Fébus d'Orthez.....	187,00 €
• Maison des lycéens du lycée G. Fébus d'Orthez.....	414,00 €
• Association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA) du lycée professionnel agricole d'Orthez	80,00 €
• Maison des lycéens du lycée F. Jammes d'Orthez	63,00 €
• Maison des lycéens du LEP Molière d'Orthez	81,00 €
• Association socio-éducative et sportive de la Maison Familiale Rurale de Mont	158,00 €

Petite enfance

• Association COOL COUCHE.....	80 000,00 €
• Association AMAYRA (Relais assistantes maternelles - RAM)	80 000,00 €
• Centre social Lo Solan (Crèche de Mourenx).....	287 531,00 €
• Centre social Lo Solan (Lieu accueil enfants parents - LAEP).....	27 133,00 €

Culture

• Orthez Animation (journées du livre).....	1 600,00 €
• Centre social et culturel d'Orthez	13 000,00 €

Schéma d'aménagement linguistique

• Association Oc per Tots	19 600,00 €
• Association Cultura de Noste	16 200,00 €
• Coopérative scolaire de l'école maternelle de Monein (politique linguistique Iniciativa).....	300,00 €
• Association Les Petits Vendangeurs de l'école élémentaire de Monein (politique linguistique Iniciativa)	600,00 €
• Ecole de Lagor (politique linguistique Iniciativa).....	300,00 €

1.3. relatives au pôle environnement

Sécurité

• Jeunes sapeurs-pompiers du bassin de Lacq.....	575,00 €
--	----------

1.4. relatives au pôle ressources

Ressources humaines

• Association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez	67 000,00 €
---	-------------

Communication

• SEM Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez.....	350 000,00 €
--	--------------

2 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

• Office de tourisme Cœur de Béarn	418 000,00 €
--	--------------

3 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

- GIP Chemparc..... 80 000,00 €

Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez, présidents de certaines de ces associations et organismes, ne prennent pas part au vote.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 83 voix pour et 1 voix contre, décide :

- **d'attribuer** les subventions et participations financières ci-dessus mentionnées,
- **de préciser** que, dans certains cas, l'aide ne pourra être versée qu'après présentation par l'association du bilan financier de la manifestation,
- **de préciser** que les subventions sont octroyées, pour Lacq Odyssee, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2019 à 2021 et pour l'association Amayra, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2018 à 2021,
- **de préciser** que la subvention destinée à la ZAP des Gaves pour l'organisation du Carrefour des métiers sera versée sur présentation de justificatifs,
- **d'autoriser** son Président à signer les conventions annexées à la présente délibération, entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et les associations et organismes divers, à savoir : le Centre social Lo Solan, le GIP Chemparc pour les années 2020 à 2022, la Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez, l'office de tourisme Cœur de Béarn pour les années 2020 à 2022, l'association Transition, l'office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq, l'office de commerce et d'artisanat d'Orthez pour la partie développement économique ; le Centre social Lo Solan, l'association Cool Couche pour la partie petite enfance ; l'association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez et la SEM Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/12/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/12/2019